

Rx Only "Precaución: La Ley Federal (EE.UU.) limita la venta de este dispositivo exclusivamente por parte, o por orden de un médico"

El glossario de símbolos está disponible en esta dirección <https://www.citeffe.com/symbols/glossary>

FRANÇAIS

MODE D'EMPLOI POUR AGRAFES

Veuillez lire avant d'utiliser le système.

La présente notice d'accompagnement ne contient pas la totalité des informations nécessaires au choix et à l'utilisation du dispositif. Veuillez de se référer aux informations complètes figurant sur les étiquettes correspondantes.

Selon la réglementation en vigueur aux Etats-Unis, le présent produit doit exclusivement être vendu par un médecin ou sur prescription médicale.

1. Description et utilisation prévue

Les agrafes Citeffe sont des dispositifs médicaux à usage unique à utiliser pour la fixation des ligaments et pour faciliter le processus de guérison et de rétablissement des fractures osseuses. La gamme comprend des dispositifs médicaux de classe IIb conformes au Règlement UE 2017/745. Pour plus d'informations sur les modèles, les dimensions et les mesures, se référer aux catalogues Citeffe.

2. Matériaux

Les matériaux utilisés pour la réalisation des dispositifs sont: alliage de titane Ti6Al4V El (normes ASTM F-136, ISO 5832-3); acier inoxydable AISI 316L (normes ASTM F-138, ISO 5832-1); alliage CrCo (normes ASTM F-75, ISO 5832-4).

Le matériau qui constitue le dispositif est indiqué sur l'étiquette apposée sur le conditionnement du produit.

NOTE : L'acier inoxydable AISI 316L contient du chrome (17-19%) et du nickel (13-15%) qui peuvent provoquer des réactions allergiques ou une sensibilisation.

L'alliage CrCo contient du chrome (27-30%) et du cobalt (59-69%) qui peuvent provoquer des réactions allergiques ou une sensibilisation. En outre, le cobalt (CAS 7440-48-4) est classé CMR 1A à des concentrations supérieures à 0,1 % p/p.

3. Stérilisation

Tous les dispositifs sont fournis stériles, validés par le processus de stérilisation par irradiation aux rayons gamma (R). Les dispositifs ne doivent pas être stérilisés par l'utilisateur avant d'être utilisés. Les dispositifs contenus dans un emballage non stérile doivent être stérilisés avant d'être utilisés; dans ce cas, le sachet médical qui contient le dispositif peut être stérilisé directement dans un autoclave à vapeur. Il convient d'éviter les autres formes de stérilisation, en particulier les chimiques. La stérilisation doit être effectuée en utilisant un emballage adéquat, vérifié dans le cadre de la validation du processus de stérilisation. La stérilisation à l'autoclave à la vapeur (chaleur humide) en utilisant un cycle d'extraction de l'air forcée est recommandée.

Les autoclaves doivent être conformes aux exigences et validés et entretenus conformément aux normes EN 285, EN 13060, EN ISO 17665 et ANSI/AAMI ST79.

Les paramètres de stérilisation minimaux recommandés qui ont été validés pour fournir un niveau de sécurité de stérilité (SAL) de 10⁶ sont indiqués ci-dessous.

	UE, extra USA	USA
Méthode	Chaleur humide	Chaleur humide
Cycle	Vapeur saturée avec évacuation forcée de l'air	Pré-vide
Température	134°C (273°F)	132°C (270°F)
Temps d'exposition (1)	4 minutes	4 minutes
Temps de séchage (2)	30 minutes	30 minutes
Norme	EN ISO 17665	EN ISO 17665-1, ANSI/AAMI ST79

(1) Temps d'exposition: période pendant laquelle la charge et la chambre entière sont maintenues à la température de stérilisation.

(2) Temps de séchage: période pendant laquelle la pression est réduite pour permettre l'évaporation du condensat de la charge, soit par évacuation prolongée, soit par injection et extraction d'air chaud d'autres gaz.

Le fabricant et le distributeur n'assumeront aucune responsabilité en cas de stérilisation des dispositifs effectuée par l'utilisateur.

4. Indications générales de sécurité et de performance

- La technique opératoire conseillée est illustrée dans le document de technique chirurgicale de chaque produit.
- Tous les dispositifs sont conçus sur la base des connaissances actuellement maîtrisées par la technique des implants et des règles applicables en matière d'ingénierie. Toutefois, la sécurité et la fonctionnalité des dispositifs ne peuvent être garanties que si les chirurgiens observent et respectent les instructions pour l'emploi et la technique chirurgicale.
- Le seul objectif des dispositifs est d'aider le processus de guérison. Les dispositifs ne sont pas substituts des tissus intégrés et des structures osseuses. À cause de l'anatomie des os humains, les implants font l'objet de limitations en fonction de leurs dimensions et de leur épaisseur.
- La tolérance, la résistance et la durée des dispositifs dépendent du type de matériel, de la bonne utilisation et de l'assemblage des composants, ainsi que de l'utilisation des instruments spécifiquement prévus pour ces dispositifs.
- Pour toute information complémentaire et pour demander un résumé des caractéristiques de sécurité et des performances cliniques du dispositif médical, contacter Citeffe.

5. Stockage, déplacement et traitement des dispositifs

- Contrôler toujours la date de péremption (durée de conservation) et l'indicateur de stérilité sur le conditionnement primaire stérile avant de l'ouvrir. Si la date de péremption est dépassée ou que l'indicateur de stérilité indique que le produit n'est plus stérile, les dispositifs doivent être considérés non stériles et inutilisables.
- Avant d'ouvrir le conditionnement primaire, s'assurer que la barrière stérile ne présente aucun défaut. Si l'on constate la présence de défauts, les dispositifs doivent être considérés non stériles et inutilisables.
- Nourrir le conditionnement primaire stérile du dispositif que pendant l'intervention chirurgicale, dans le champ stérile et immédiatement avant l'emploi. Suivre le protocole hospitalier afin de maintenir la stérilité du dispositif pendant la manipulation. Oter tous les emballages de protection avant l'implant.
- Inspecter visuellement les dispositifs avant utilisation. Les dispositifs présentant éventuellement des déteriorations, rayures, défauts, traces de corrosion, décolorations, résidus ou détritus doivent être mis à l'écart.

Prêter la plus grande attention lors de la manipulation des dispositifs. Les rayures, les plis ou les éraflures superficielles des composants métalliques peuvent réduire considérablement la résistance et la durée de vie du dispositif.

Ne pas transformer, ni modifier les dispositifs en aucune manière si cela n'est pas requis par la technique chirurgicale et permis par le fabricant. En cas de doute, demander une autorisation écrite au fabricant.

Conserver les produits emballés dans leur emballage d'origine.

Les utilisateurs doivent toujours porter des dispositifs de protection appropriés pendant la manipulation des dispositifs.

Les zones de stockage des dispositifs doivent être propres, sans poussière, loin des zones d'humidité, à l'abri de la lumière solaire et à température ambiante. Cette recommandation est également valable pour le transport et l'emballage des dispositifs.

6. Utilisateurs visés

- Tous les dispositifs doivent être traités et utilisés uniquement par du personnel professionnel de santé qualifié et formé à cet effet (médecins, chirurgiens spécialisés en orthopédie, personnel de salle d'opération ou personnes impliquées dans la préparation des dispositifs).
- L'intervention ne doit être pratiquée que par des chirurgiens expérimentés en chirurgie orthopédique qui possèdent les qualifications nécessaires, sont conscients des risques généraux de la chirurgie orthopédique et sont familiarisés avec les procédures chirurgicales spécifiques au produit.
- L'éducation, la formation et l'évaluation professionnelle du chirurgien doivent guider le

choix du type d'implant, de la taille et de la modalité de traitement les plus appropriés. Aucune formation obligatoire sur le produit n'est requise avant l'utilisation du clou grâces.

- Le chirurgien ne pourra être tenu responsable en cas de complications découlant d'une indication erronée, de la technique chirurgicale ou de l'asepsie; c'est la seule responsabilité du chirurgien.

7. Groupe de patients cible

Le groupe de patients cible envisagé pour le traitement de synthèse interne avec les agrafes Citeffe est constitué de tous les patients squelettiquement matures qui présentent un état clinique pouvant être attribué à l'une des indications pour lesquelles les dispositifs médicaux sont destinés.

Cependant, l'utilisation du dispositif chez les patients présentant une ou plusieurs des contre-indications énumérées dans ce mode d'emploi n'est pas recommandée. En outre, chez les patients vulnérables (par exemple, les femmes enceintes et les mères allaitantes) ou les patients présentant des contre-indications présumées, les précautions décrites dans la section 11 "Recommandations" doivent être prises, tout en gardant à l'esprit les risques décrits dans la section 12.

8. Indications

Les agrafes Citeffe sont indiquées pour:

- Ostéosynthèse de fractures.
- Ostéosynthèse d'ostéotomie.
- Ostéotomie tibiale.
- Ligamentoplastie et ténodese en général.
- Capsule / ligamentoplastie de genou.
- Epiphysiolise.

9. Contre-indications

- Infections en cours ou risque d'infections à cause de pathologies actuelles ou passées sur le site de l'insertion.
- Hypersensibilité ou réactivité ou allergie au matériel.
- Implantation dans des cartilages de croissance.
- Conditions tendant à réduire la capacité ou la disponibilité du patient à limiter l'activité ou à suivre les instructions lui étant imparties pendant la période de guérison.
- Structure osseuse compromise par des maladies, infections ou un implant précédent, au point de ne plus être à même de constituer un soutien approprié et/ou de garantir la fixation des dispositifs.
- N'importe quel trouble mental ou neuromusculaire susceptible de créer un risque d'échec de la fixation inacceptable ou de complications lors des soins post-opératoires.
- Toute forme de toxicodépendance et/ou tendance à abuser de drogues, de médicaments ou d'alcool.
- Autres conditions médicales ou chirurgicales susceptibles d'enlever le potentiel bénéfice apporté par l'intervention chirurgicale.

10. Avertissements

- La réutilisation d'un dispositif à usage unique est sévèrement interdite. Tout dispositif utilisé une fois doit être éliminé selon les procédures hospitalières. Même lorsque ce dispositif semble être en parfait état, il se peut qu'il présente de petits défauts ou des tensions internes. Si le dispositif est réutilisé, des ruptures dues à la fatigue peuvent avoir lieu.
- Il est sévèrement interdit d'effectuer toute modification quelle qu'elle soit sur les dispositifs. Si cette recommandation n'est pas suivie, Citeffe déclinaera toute responsabilité pour les conséquences susceptibles d'en découler.
- Il est sévèrement interdit de reconditionner ou de restériliser des dispositifs stériles retirés de leur emballage d'origine. Les dispositifs extraits des conditionnements stériles, mais non utilisés ou contaminés, doivent être traités selon le protocole hospitalier.
- Ne pas utiliser de dispositifs endommagés, rayés, traités d'une manière impropre ou manipulés par des personnes non autorisées.
- La combinaison de dispositifs de plusieurs fabricants n'est pas recommandée pour des raisons métallurgiques, mécaniques, et de conception sauf indication contraire (voir technique chirurgicale). Citeffe déclinaera toute responsabilité en cas d'implants mixtes provenant de différents fournisseurs.

11. Recommandations

- Bien qu'elles soient peu fréquentes, les éventuelles allergies ou autres formes de réaction aux matériaux implantés doivent être prises en ligne de compte, analysées (si besoin est) et exclues avant l'intervention.
- Il est conseillé de procéder à un examen préliminaire à l'utilisation des instruments chirurgicaux spéciaux à utiliser pendant l'exécution de l'implant.
- Utiliser uniquement des dispositifs et des instruments Citeffe.
- Il est conseillé de toujours évaluer l'emploi d'autres auxiliaires du processus de consolidation et de guérison de la fracture, pour garantir une stabilité appropriée de l'ostéosynthèse.
- En cas de cortical particulièrement difficile, il est conseillé d'effectuer un pré-perçage d'un diamètre légèrement inférieur à la section des branches de la greffe.
- Le patient doit savoir qu'une refraction est possible même lorsque l'implant est posé ou aussi tôt après son retrait. Ce risque est moindre plus tard, une fois que l'espace libéré par l'implant aura été comblé.
- À la fin du traitement, une fois que les dispositifs ont été enlevés, ils devraient être éliminés comme déchets médicaux spéciaux.
- Les dispositifs en alliage CrCo doivent être retirés une fois leur fonction d'aide au traitement épousée et éliminés en tant que déchets médicaux spéciaux.

12. Risques résiduels, événements indésirables et éventuels effets secondaires indésirables

- Plis ou ruptures du dispositif à cause d'une sollicitation intra- ou post-opératoire excessive.
- Réactions allergiques ou de rejet.
- Mobilisation ou perte de fixation osseuse.
- Gêne, douleur ou paresthésie due aux implants.
- Déformation des nerfs à cause du traumatisme chirurgical.
- Infection.

Lésions osseuses, y compris, fractures secondaires, ostéolyse ou nécrose osseuse.

Il existe des risques inhérents à l'anesthésie et à la chirurgie et les risques résiduels liés à l'échec des implants ou l'apparition de complications. Ces derniers risques peuvent être causés par une utilisation incorrecte du dispositif par rapport à ce manuel et à la technique chirurgicale prévue, une utilisation en présence de contre-indications, une sélection et un positionnement incorrects du dispositif, la réutilisation d'un dispositif jetable. Le chirurgien et le patient doivent être conscients de ces risques ainsi que du besoin éventuel d'effectuer une intervention de correction précoce.

Les effets biologiques potentiels à long terme causés par les résidus d'usure des métaux et la production d'ions métalliques sont inconnus. Bien que des questions concernant une éventuelle carcinogénité aient été soulevées dans la littérature scientifique, aucune preuve concluante confirmant la carcinogénité des résidus d'usure métallique ou des ions métalliques n'a été apportée par les études. Tout incident lié à l'utilisation du produit, y compris les incidents autres que ceux mentionnés ci-dessus, doit être signalé sans délai au fabricant et à l'autorité nationale.

Contactez le fabricant pour les rapports :

support@citeffe.com

13. Informations sur le patient

- Le patient doit être informé des risques résiduels, des événements indésirables et des éventuels effets secondaires indésirables liés à l'utilisation du dispositif médical, ainsi que des implications pour la capacité de porter des charges, la mobilité et les conditions de vie générales.
- Le patient doit être informé de la possibilité d'une refraction même lorsque l'implant est en place ou immédiatement après son retrait; la possibilité est moindre après, lorsque l'espace laissé libre par l'implant est comblé.

14. Résonância magnétique

- La sécurité et la compatibilité des dispositifs n'est pas garantie lors d'un examen dans l'environnement de RM (Résonance Magnétique). Les dispositifs n'ont pas été testés pour le chauffage, la migration ou les artefacts d'image dans l'environnement de RM.
- La sécurité du patient dans l'environnement de RM est inconnue. La numérisation d'un patient équipé de cet dispositif peut entraîner des blessures.
- Les patients doivent déclarer systématiquement qu'ils sont porteurs d'implants. Le patient

doit être informé de cette recommandation. Pour des informations détaillées sur la sécurité et la compatibilité des dispositifs dans l'environnement de RM (Résonance Magnétique), le Médecin est invité à contacter Citeffe.

15. Traçabilité

Pour garantir la traçabilité des dispositifs, l'utilisateur doit appliquer les étiquettes fournies dans le conditionnement primaire sur le dossier clinique du patient.

16. Symboles

Les symboles figurant sur l'étiquette sont harmonisés et conformes à la norme EN ISO 15223-1. Symboles non harmonisés:

- Rx Only** "Avertissement: la loi fédérale américaine limite la vente de ce dispositif à un médecin agréé ou sur son ordre."

Le glossaire des symboles est disponible à cette adresse <https://www.citeffe.com/symbols/glossary>

PORTUGUÊS

INSTRUÇÕES PARA O USO DE GRAMPOS

Por favor, leia antes de usar.

O folheto desta embalagem não inclui toda a informação necessária para a seleção e uso de um dispositivo. Por favor consulte por completo o rótulo para obter toda a informação necessária.

A lei federal (EUA) proíbe a venda deste dispositivo a, ou por ordem de, um médico licenciado.

1. Descrição e utilização prevista

Os grampos Citeffe são dispositivos médicos de uso único para ser usado na fixação de ligamentos e para auxiliar no processo de cura e recuperação de fraturas ósseas. Agora inclui dispositivos médicos de classe IIb em conformidade com o Regulamento UE 2017/745. Para obter informações mais detalhadas concernentes aos modelos, dimensões e medidas, consulte os catálogos da Citeffe.

2. Materiais

Os materiais usados para a fabricação dos dispositivos são: liga de titânio Ti6Al4V El (normas ASTM F-136, ISO 5832-3); aço inoxidável AISI 316L (normas ASTM F-138, ISO 5832-1); liga CrCo (normas ASTM F-75, ISO 5832-4).

Le material que constitui o dispositivo é indicado na etiqueta apposée sur le conditionnement do produit.

NOTA: O aço inoxidável AISI 316L contém cromo (17-19%) e níquel (13-15%) que podem provocar reações alérgicas ou sensibilização.

A liga Cr